

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 5 mai 2009, à 19h30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Katherine Greenwood, Luc Gnocchini, Madeleine Fortin, Tommy Gladu, Lucien Ménard et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, et l'adjointe administrative, Roxanne Brault, sont également présents à la dite séance.

09-05-88
Minutes du
7 avril 2009

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2009.

ADOPTÉ

09-05-89
Réception états
financiers 2008

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil accuse réception et dépose les états financiers au 31 décembre 2008 de la Ville de Bedford montrant un bénéfice net de 12,276.00\$ et une perte nette consolidée de 91,457.00\$.

ADOPTÉ

09-05-90
Emprunt
temporaire –
Règlement 686

Considérant que le règlement d'emprunt numéro 686 a été autorisé par la Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 20 avril 2009 ;

Considérant que le règlement numéro 686 ne nécessite aucune autre approbation additionnelle ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer le document pour l'emprunt temporaire au montant de 381,010.00\$ auprès de la Caisse populaire de Bedford.

ADOPTÉ

09-05-91
Adoption de
règlement –
Rémunération
des élus

Suite à la lecture et aux explications du directeur général ;

Proposé par le conseiller Katherine Greenwood
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que ce conseil adopte le règlement 622-07-09 intitulé : « Règlement fixant la rémunération et l'allocation des dépenses des membres du conseil municipal de la Ville de Bedford ».

ADOPTÉ

09-05-92
Versement de
subventions
annuelles –
Loisirs, Corpo
et SAM

Proposé par le conseiller Lucien Ménard
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil autorise le versement des subventions annuelles suivante :

Loisirs St-Damien Inc.

- un versement de 18,000.00\$ immédiatement ;
- un versement de 18,000.00\$ le 1^{er} juillet 2009 ;

Corporation de développement de Bedford et région

- un versement de 22,000.00\$ immédiatement ;
- un versement de 22,000.00\$ le 1^{er} juillet 2009 ;

Société d'Agriculture de Missisquoi

- un versement de 5,500.00\$ immédiatement, dont 3,000.00\$ pour la foire agricole, 1,500.00\$ pour l'Auto-Fest et 1,000.00\$ pour la sécurité.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-05-93
Avis de motion
L. Ménard –
Règ. 503-09-
01

Le conseiller Lucien Ménard donne un avis de motion qu'il ou, en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil un règlement amendant le règlement 503-09-01 concernant la construction dans la Ville de Bedford.

09-05-94

Considérant l'importance de la conservation et du développement de l'emploi

Étude du
potentiel de
développement
– CLD

industriel pour la Ville de Bedford (plus du quart de population active de la région de Bedford occupe un emploi dans le secteur de la fabrication, secteur présentant des perspectives salariales supérieures à la moyenne) ;

Considérant le peu de terrains industriels actuellement en mesure d'accueillir de nouvelles entreprises industrielles ou le développement des entreprises industrielles en place dans la région de Bedford ;

Considérant que la Ville de Bedford est membre de la Corporation de développement de Bedford et région, organisation dont le mandat est de favoriser le développement industriel, commercial, touristique, communautaire et agro-alimentaire de la région de Bedford et entretient par cette participation une vision de développement local tenant compte de la complémentarité offerte par ses partenaires ;

Considérant que la nouvelle dynamique de développement du territoire de la région de Bedford doit prendre en compte le prolongement de l'autoroute 35, le positionnement des villes limitrophes en matière de développement, et le nouveau contexte économique ;

Considérant l'offre d'appui du Centre local de développement de Brome-Missisquoi et des partenaires de développement économique qui proposent aux quatre villes de les soutenir dans un exercice de planification stratégique de développement ;

Proposé par le conseiller Lucien Ménard
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que la Ville de Bedford collabore à la réalisation d'une étude du potentiel de développement de la région de Bedford ;

Que la Ville de Bedford désigne Messieurs Claude Dubois, Yvon Labonté et Tom Gladu afin de représenter activement les intérêts de la Ville de Bedford dans le cadre de d'activités et d'échanges visant à dresser le potentiel complet de développement de la région ;

Que la Ville de Bedford recommande l'utilisation des ressources techniques et financières disponibles des organismes de développement locaux, régionaux et nationaux pour la réalisation de ladite étude du potentiel de développement de la région.

ADOPTÉ

09-05-95
Rec. 09-102
Comité
incendie

Suite à la réunion du 15 avril 2009 du comité intermunicipal des incendies ;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 09-102 telle que formulée par le comité intermunicipal des incendies quant à la formation d'un comité de deux membres pour assister le directeur des incendies.

ADOPTÉ

09-05-96 Suite à la réunion du 15 avril 2009 du comité intermunicipal des incendies ;
 Rec. 09-103
 Comité
 incendie

Proposé par le conseiller Katherine Greenwood
 Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 09-103 telle que formulée par le comité intermunicipal des incendies quant au versement de dons à l'école Mgr Desranleau et à la Fondation Lévesque-Craighead.

ADOPTÉ

09-05-97 Suite à la réunion du 15 avril 2009 du comité intermunicipal des incendies ;
 Rec. 09-104
 Comité
 incendie

Proposé par le conseiller Tom Gladu
 Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 09-104 telle que formulée par le comité intermunicipal des incendies quant à l'embauche d'un instructeur pour la formation concernant la manipulation du camion échelle.

ADOPTÉ

09-05-98 Suite à la réunion du 15 avril 2009 du comité intermunicipal des incendies ;
 Rec. 09-105
 Comité
 incendie

Proposé par le conseiller Tom Gladu
 Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 09-105 telle que formulée par le comité intermunicipal des incendies quant au statut de Monsieur Éric Deneault à titre de pompier pour la Ville de Bedford.

ADOPTÉ

09-05-99 Suite à la réunion du 15 avril 2009 du comité intermunicipal des incendies ;
 Rec. 09-106
 Comité

Proposé par le conseiller Tom Gladu

incendie

Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 09-106 telle que formulée par le comité intermunicipal des incendies quant au double emploi.

ADOPTÉ

09-05-100
Paiement de
facture à
Terratube –
Vidange des
étangs

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 984 provenant de la firme Terratube au montant de 84,634.32\$, taxes incluses, pour les travaux de vidange des boues des étangs aérés.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-05-101
Prêt de salle
Centre Perron
– Carrefour
culturel

Considérant que le Carrefour culturel n'a plus d'endroit attiré pour y présenter ses activités ;

Proposé par le conseiller Katherine Greenwood
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le prêt de la salle Arlène Murray du Centre communautaire Georges-Perron au Carrefour culturel afin qu'il puisse présenter ses activités aux dates suivantes :

- 25 septembre 2009 ;
- 27 septembre 2009 ;
- 12 décembre 2009.

ADOPTÉ

09-05-102
Proclamation –
Journées de la
culture

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de Bedford et de la qualité de vie de ses citoyens ;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

Attendu que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

Attendu que la Ville de Bedford a déjà manifesté, par ses interventions, sa

volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini

Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que la Ville de Bedford, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉ

09-05-103
Lave-o-thon –
Caserne –
École Mgr
Desranleau

Considérant que l'organisation d'un lave-o-thon à la caserne d'incendie soutient le prêt d'équipement de l'Association des pompiers volontaires et du Comité intermunicipal des incendies ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu

Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que ce conseil autorise la tenue d'un lave-o-thon le 28 mai 2009 organisé par l'école Mgr Desranleau à la condition que la dite école obtienne l'autorisation de l'Association et du Comité intermunicipal des incendies.

ADOPTÉ

09-05-104
Versement
contribution
2009 – École
JJB – Prog.
orientation
scolaire

Considérant que la Ville de Bedford s'est engagée à verser à l'école Jean-Jacques Bertrand une subvention de 3,000.00\$ sur trois ans dans un programme d'orientation scolaire en 2008 ;

Proposé par le conseiller Lucien Ménard

Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil verse à l'école Jean-Jacques Bertrand la contribution 2009 au montant de 1,000.00\$.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

- 09-05-105
Adoption du
règlement
503-09-01
- Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté à la séance du 7 avril 2009 ;
- Considérant qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 5 mai 2009 à 19h00 ;

Considérant qu'un avis de motion a été présenté à cette séance par le conseiller Lucien Ménard ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil adopte le règlement 503-09-01 intitulé : « Règlement modifiant le règlement 503-91 concernant la construction dans la Ville de Bedford ».

ADOPTÉ

- 09-05-106
Adoption du
second
règlement
613-08
- Considérant qu'un avis de motion a été présenté par le conseiller Katherine Greenwood ;
- Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté le 4 novembre 2008;

Considérant qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 9 janvier 2009 à 19h00 ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil adopte le règlement numéro 613-08 intitulé « Règlement modifiant le règlement 613-00 concernant le zonage dans la Ville de Bedford ».

ADOPTÉ

- 09-05-107
Intégration
nouvelle zone
– Projet
résidentiel –
- Attendu que la société Les Développements du Carrefour S.E.N.C. a déposé, le 5 décembre 2008, une demande d'autorisation du MDDEP en vertu de l'article 22 de la L.Q.E. pour un projet de développement industriel résidentiel dans la Ville de Bedford ;

Dév. du
Carrefour

Attendu que la compensation intra projet, que la Ville de Bedford s'est engagée à déclarer comme zone de préservation, est insuffisante ;

Proposé par le conseiller Lucien Ménard
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que la Ville de Bedford s'engage à compenser une surface additionnelle sur un terrain actuelle zoné publique (partie de lot 1315, 1316, 1317, 1318 – Canton de Stanbridge) de la façon suivante :

- « Accroître la bande riveraine actuelle (10 mètres) en ajoutant 15 mètres supplémentaires accolés à sa largeur actuelle. Cette portion du terrain dédié, d'une superficie de 1.0 ha, sera zoné conservation » ;

Que la Ville de Bedford s'engage à demander à la MRC de Brome-Missisquoi de modifier le schéma d'aménagement afin d'y intégrer cette nouvelle zone protégée.

ADOPTÉ

09-05-108
Rec. CCU –
Enseigne 53
rue du Pont

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 27 avril 2009 ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil accorde la demande de PIIA quant à l'installation d'une enseigne posée à plat sur le bâtiment situé au 53, rue du Pont, selon le plan présenté, mais, étant donné que cette enseigne a été posée avant la demande de subvention, le projet n'est pas admissible au programme de subvention.

ADOPTÉ

09-05-109
Rec. CCU –
Rénovation au
9 rue du Pont

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 27 avril 2009 ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA, soit la rénovation extérieure du bâtiment situé au 9 rue du Pont, selon les plans et échantillons déposés, et d'exiger que soit conservé l'arbre mature situé en bordure de la rue Rivière.

ADOPTÉ

09-05-110

Rec. CCU -
Refusd'enseignes au
9 rue du Pont

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 27 avril 2009 ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de ne pas accorder la demande de PIIA pour l'installation d'enseignes au 9, rue du Pont et demander que de nouveaux plans conformes au règlement de zonage 613-00 soient déposés.

ADOPTÉ

09-05-111

Rec. CCU -
Enseigne surgloriette -
Marché public

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 27 avril 2009 ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA quant à l'installation d'une enseigne temporaire sur la gloriette pour promouvoir le marché champêtre de Bedford.

ADOPTÉ

09-05-112

Rec. CCU -
Remplacement
de fenêtres au
9 Académie

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 27 avril 2009 ;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA, soit le remplacement de 5 fenêtres à battant au 9 rue Académie à la condition que ces fenêtres soient de couleur brune afin de préserver l'homogénéité du bâtiment.

ADOPTÉ

09-05-113

Rec. CCU -
Agrandiss. au
86 rue
Principale

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 27 avril 2009 ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme

à l'effet d'accorder la demande de PIIA, soit l'agrandissement du bâtiment situé au 86 rue Principale et des travaux de rénovation extérieure, selon les plans, échantillons et brochure déposés, à la condition de respecter les détails architecturaux illustrés sur la perspective couleur déposée.

ADOPTÉ

09-05-114

Lettre de
félicitations –
L. Proteau –
Hommage
bénévolat

Considérant que Madame Lise Proteau, directrice générale du Centre d'action bénévole de Bedford et environs, a reçu le Prix Hommage bénévolat Québec 2009 ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil transmette une lettre de félicitations à Madame Lise Proteau pour la réception du Prix Hommage bénévolat Québec 2009.

09-05-115

Comptes
mensuels

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 67,958.85 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 5 mai 2009.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que la séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉ

Maire

Directeur général

